

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du mercredi 30 avril 2014

Vote des taux des taxes communales

Rappel des taux 2013 :

Taxe habitation	10,88 %
Taxe foncière bâtie	13,68 %
Taxe foncière non bâtie	48,95 %

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de reconduire les taux pour 2014.

Vote du budget primitif 2014

Il a été présenté par Monsieur Hot, 1er Adjoint aux Finances.
Des modifications ont été apportées après la réunion de la commission des finances suite aux nouvelles instructions remises par la Trésorerie de Le Quesnoy.
Le budget a été voté à l'unanimité comme suit :

Fonctionnement

Dépenses – Recettes 888 639,00 €

Investissement

Dépenses – Recettes 718 848,25 €

Les dépenses prévues :

– Matériel scolaire	6 361 €
– Logiciels Mairie	3 500 €
– Matériel Cantine	6 100 €
– Site Internet	2 000€

Les autres crédits servent à régler les emprunts :	40 100,00 €
Les dépenses engagées et non mandatées 2013 soit	364 954,00 €
Couverture du déficit antérieur 2012 et 2013	295 833,25 €

Il a été précisé au cours de la réunion, que les travaux Cadre de Vie n'ont pas été repris suite aux dernières nouvelles du Conseil Général qui ne peut pas s'engager en 2014 à verser les subventions sollicitées et qu'il était donc prudent de reporter en 2015 le démarrage des travaux.

Brocante

Elle sera organisée par la Commune cette année et non par l'A.J.T.

Le tarif est maintenu à 8 € les 5 mètres.

Il a été décidé la création d'une régie des recettes.

Madame Isabelle Malaquin est nommée régisseur et percevra l'indemnité annuelle.

La vente de barbe à papa et chichis est autorisée.

Création d'un poste Administratif

Suite à la demande d'un temps partiel et ensuite du départ en retraite de la Secrétaire de Mairie, Monsieur le Maire a sollicité l'assemblée afin de créer un poste d'Adjoint Administratif 1ère classe à compter du 1er septembre 2014.

Ce poste serait à pourvoir par mutation.

Une publication aura lieu par le Centre de Gestion du Nord.

Dépôt sauvage RD.129

Monsieur le Maire a fait le rappel de toutes les démarches entreprises afin de faire enlever le dépôt. Celles-ci se sont avérées infructueuses. Une relance sera faite auprès de la Communautés de Communes sachant qu'elle a la compétence des ordures ménagères, des encombrants et des déchets verts.

Accessibilité des bâtiments communaux

L' étude de tous les bâtiments et cheminements piétonniers menée par le Cabinet Crisalide est terminée.

Tous les travaux pour chaque bâtiment ont été répertoriés.

Il est proposé de réaliser les travaux qui peuvent être entrepris par le personnel des services techniques et de solliciter une dérogation pour le commencement des travaux subventionnables.

L'assemblée a adhéré à la proposition.

Une commission a été constituée : Mrs Portier Yves, Derbay Daniel, François Jean-Paul, Mme Gillard Véronique se sont proposés en plus de la commission des travaux.

Concours des maisons fleuries

Les lots du concours de 2013 seront distribués lors de la cérémonie du 8 mai.

Comme les années précédentes, il y a lieu de s'inscrire en Mairie pour participer en 2014.

Le classement sera réparti en 4 catégories. Il y aura 2 passages dans l'année.

Dépliant touristique

Les textes sont achevés, les élus les recevront par mail afin d'y apporter leurs remarques.

Le Clic Clac Club photos sera consulté pour les photos qui ont été réalisées.

ATESAT

Les études réalisées par les services de la direction Départementale des Territoires et de la Mer seront désormais à la charge de la Commune par les services administratifs pour le certificats d'urbanisme et les arrêtés d'alignements. En ce qui concerne les demandes de quantitatif – estimatif pour les prévisions de travaux, il y aura lieu de contacter un bureau d'études privé.

Demande d'emplacement pour une friterie le Mercredi

Le Conseil Municipal accepte l'installation d'une friterie ambulante le mercredi soir sur la place.

Les commerçants seront contactés afin de ne pas nuire au commerce local.

Le Maire,
C.LAURENT

